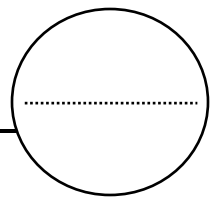




# PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD



## PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD

À la séance ordinaire du Conseil municipal tenue mardi le 7 février 2017 à compter de 20h00 à la salle du conseil de l'édifice municipal au 505, rue Frontière, Hemmingford.

### Sont présent(e)s :

M. Drew Somerville, maire;  
M. Normand Lussier, conseiller n° 1;  
Poste vacant, conseillère n° 2;  
M. Dale Langille, conseiller n° 3;  
M. Michael Houle, conseiller n° 4;  
M. Howard Silverman, conseiller n° 5;  
Mme Lucie Bourdon, conseillère n° 6;

### Sont absents :

### Sont également présente :

Amélie Latendresse, Directrice générale et secrétaire-trésorière

## VÉRIFICATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

À 20h00, M. Drew Somerville, président d'assemblée, déclare la séance ouverte après vérification du quorum.

2017-02-039

### 1-ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Normand Lussier, conseiller, appuyé par Howard Silverman, conseiller, et résolu unanimement d'accepter l'ordre du jour tel que déposé mais en le laissant ouvert.

2017-02-040

### 2A-ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 10 JANVIER 2017

Il est proposé par Lucie Bourdon, conseillère, appuyé par Normand Lussier, conseiller, et résolu unanimement par les conseillers que le procès-verbal de la séance ordinaire du 10 janvier 2017 soit accepté tel que présenté.

**ADOPTÉE**

### 3-DÉLÉGATION

2017-02-041

### 4A - APPUI AU PROJET D'AUGMENTATION DE LA COUVERTURE D'INTERNET HAUTE VITESSE POUR LA MRC DES JARDINS-DE-NAPIERVILLE

Considérant que la MRC des Jardins-de-Napierville vise à offrir une couverture d'Internet Haute Vitesse à toutes les résidences de son territoire;

Considérant que le projet permettra l'amélioration du niveau de connectivité et de la vitesse des services offerts aux usagers résidentiels, commerciaux, industriels et publics;

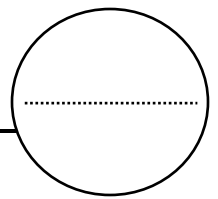
Considérant que le projet influencera de façon positive le développement économique des communautés rurales;

En conséquence, il est proposé par Dale Langille, conseiller, appuyé par Normand Lussier, conseiller, et résolu unanimement par les conseillers d'appuyer la MRC à la réalisation du projet d'augmentation de la couverture d'internet haute vitesse pour la MRC des Jardins-de-Napierville.

**ADOPTÉE**



# PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD



2017-02-042

## 4B – ACHAT – DRAPEAU POUR LES 150 ANS DU CANADA

Considérant que cette année nous fêtons le 150<sup>e</sup> anniversaire du Canada ;

Considérant que nous avons la possibilité de faire l'achat de drapeau ayant le logo du 150<sup>e</sup> du Canada ;

En conséquence, il est proposé par Lucie Bourdon, conseillère, appuyé par Normand Lussier, conseiller, et résolu unanimement par les conseillers de faire l'achat de 18 drapeaux pour un montant maximal de 1 200\$ pris à même le compte 02-610-00-629.

**ADOPTÉE**

2017-02-043

## SUBVENTION PIQM 1.5 – RAPPORT DE SEGMENTATION DES TUYAUX/ TÂCHES SUPPLÉMENTAIRES

Considérant que la reddition de compte pour la subvention PIQM 1.5, dans le cadre des travaux de la rue Frontière, demande une facturation par segmentation des tuyaux ;

Considérant que cette tâche sera un coût supplémentaire pour le projet de la rue Frontière ;

Considérant que l'approbation de notre reddition de compte finale pour la PIQM est primordiale afin de recevoir la subvention;

Considérant que l'ampleur de la tâche décrit par la firme Tetra Tech pour ce projet seraient d'environ 10 à 15 heures de travail à 75\$ de l'heure pour un ingénieur junior et de 150\$ de l'heure pour un ingénieur sénior ;

Considérant que la majorité du rapport sera effectué par un ingénieur junior ;

En conséquence, il est proposé par Dale Langille, conseiller, appuyé par Howard Silverman, conseiller, et résolu unanimement par les conseillers d'approuver les frais supplémentaires de préparation de rapport pour la subvention PIQM au montant maximal de 2 250\$ plus les taxes applicables et que cette dépense soit prise à même le surplus général.

**ADOPTÉE**

2017-02-044

## 4D – FORMATIONS DIRECTRICE GÉNÉRALE

Considérant que la directrice générale doit travailler dans un monde municipal en constante évolution;

Considérant que la Corporation des officiers municipaux agréés du Québec offre un programme de formation accrédité par l'Université de Montréal, qui contribue au développement des connaissances de la directrice générale;

Considérant que la Municipalité peut bénéficier d'un coût réduit pour l'achat d'un forfait de cours, en début d'année;

En conséquence, il est proposé par Normand Lussier, conseiller, appuyé par Dale Langille, conseiller et résolu unanimement par les conseillers

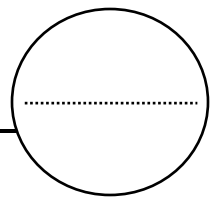
- D'approuver les frais d'inscription pour un bloc de 5 cours pour un montant maximal de 2 100\$ plus les taxes applicables et pris à même le compte 02-130-00-454

- Que tous les frais afférents à ces formations soient payés par la municipalité et pris à même le compte 02-130-00-310.

**ADOPTÉE**



# PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD



2017-02-045

## **MANDAT DE SERVICES PROFESSIONNELS EN INGÉNIERIE POUR LA RÉALISATION DES PLANS ET DEVIS ET D'UNE MISE À JOUR DES COÛTS DE CONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES DES AVENUES MARGARET ET CHAMPLAIN**

Attendu que la Municipalité est à la recherche de professionnels en ingénierie pour la réalisation des plans et devis et d'une mise à jour des coûts de construction des infrastructures des avenues Margaret et Champlain;

Attendu qu' il y a lieu de former un comité de sélection pour l'analyse des offres reçues;

Attendu qu' il y a lieu de déterminer les critères d'évaluation et de pondération sur lesquels seront jugées les offres de services reçues;

Attendu qu'il y a lieu de lancer un appel d'offres sur invitation afin qu'une firme soit retenue pour la réalisation de dudit mandat;

En conséquence, il est proposé par Dale Langille, conseiller, appuyé par Normand Lussier, conseiller et résolu unanimement par les conseillers

1. Que la direction générale forme un comité de sélection pour l'analyse des offres reçues;
2. D'établir que les offres soumises soient évaluées en fonction de la grille d'évaluation suivante :

### **GRILLE D'ÉVALUATION**

<b>CRITÈRES</b>		<b>VALEUR</b>
1	Profil du soumissionnaire	30
2	Expérience générale et particulière du candidat proposé pour être le responsable du projet	20
3	Organisation et composition de l'équipe de projet	20
4	Échéancier de travail et présentation des livrables	20
5	Qualité de l'offre de service	10

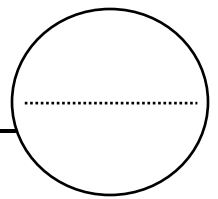
3. De lancer un appel d'offres sur invitation afin de mandater une firme apte à fournir les services requis pour la réalisation des plans et devis ainsi que la mise à jour des coûts de constructions des avenues Margaret et Champlain.

### **6A-RAPPORT DU DIRECTEUR DES TRAVAUX PUBLICS**

Monsieur Yves Gauthier, directeur des travaux publics, dépose son rapport par une liste détaillée des travaux accomplis durant le mois de janvier 2017.



# PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD



## **6B - PAIEMENT DE LA 9<sup>e</sup> FACTURE D'EXCAVATION BERGEVIN ET LABERGE (REPORTÉ)**

### **7A-RAPPORT DE L'OPÉRATEUR DE L'EAU POTABLE**

La consommation de l'eau potable a été de 58 080 gallons par jour durant le mois de janvier. Un rapport détaillé des lectures faites à la station de pompage de l'eau potable est remis à chaque membre du conseil à titre informatif.

### **7B-RAPPORT DE L'OPÉRATEUR DE L'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES**

Un rapport sur les informations journalières du poste de pompage principal à l'assainissement des eaux usées est fourni à chaque membre du conseil.

**2017-02-046**

## **8A - AIDE FINANCIÈRE - COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ SANTÉ HEMMINGFORD ET RÉGION**

Considérant que la Coopérative de Solidarité Santé Hemmingford et Région (ci-après « CSSHR ») « exploite une entreprise en vue de fournir du travail à ses membres travailleurs ainsi que des biens et services d'utilité professionnelle et personnelle à ses membres utilisateurs dans le domaine de la santé et de toutes autres activités connexes, tout en groupant des personnes ou des sociétés ayant un intérêt économique social ou culturel dans l'atteinte [de son] objet » ;

Considérant que l'un des objectifs de la CSSHR est d'exploiter un établissement de santé visant à offrir des services sur le territoire de la Municipalité du Village de Hemmingford ;

Considérant que la CSSHR est une entreprise du secteur privé occupant un immeuble autre qu'une résidence situé au 476 rue Frontière ;

Considérant le paragraphe 3 du 1<sup>er</sup> alinéa de l'article 91 de la *Loi sur les compétences municipales* (R.L.R.Q., c. C-47.1) ;

Considérant le 2<sup>e</sup> alinéa de l'article 92.1 de la *Loi sur les compétences municipales* (R.L.R.Q., c. C-47.1) ;

Considérant que le Village de Hemmingford souhaite soutenir la CSSHR ;

Considérant que le CSSHR a présentement 472 adhérent donc ils n'ont pas encore atteint leur seuil de rentabilité de 1200 membres ;

En conséquence, il est proposé par Lucie Bourdon, conseillère, appuyé par Normand Lussier, conseiller, et résolu unanimement par les conseillers que la municipalité s'engage à accorder une aide financière annuel à la CSSHR équivalent au montant des taxes municipales et ce jusqu'à l'obtention de leur seuil de rentabilité de 1200 membres sans toutefois excéder 5 ans.

**ADOPTÉE**

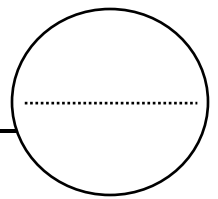
### **9A-RAPPORT DE L'INSPECTEUR MUNICIPAL**

M. Martin Éthier, inspecteur municipal, dépose son rapport des permis de construction pour le mois de janvier 2017.

Nombre de permis émis :	0
Valeur des travaux :	0\$



# PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD



2017-02-047

## 9B – DEMANDE DE PERMIS EN VERTU DU PIIA – 550 FRONTIÈRE

- Attendu que les membres du conseil municipal du Village de Hemmingford prennent connaissance d'une demande de permis pour le 550 Frontière, concernant la zone HA-3, en vertu du PIIA ;
- Attendu que la demande consiste au remplacement de 2 fenêtres de même dimension que les anciennes ;
- Attendu que les travaux proposés s'harmonisent avec le milieu immédiat et environnant ;
- Attendu la recommandation no CCU2017-001 du comité consultatif d'urbanisme d'approuver la demande de permis pour le remplacement les 2 fenêtres au 550 Frontière ;

En conséquence, il est proposé par Dale Langille, conseiller, appuyé par Normand Lussier, conseiller et résolu unanimement par les conseillers d'approuver la demande de permis pour le remplacement de 2 fenêtres au 550 Frontière et autorise l'émission du permis.

**ADOPTÉE**

2017-02-048

## 9C – DEMANDE DE PERMIS EN VERTU DU PIIA – 517 CHAMPLAIN

- Attendu que les membres du conseil municipal du Village de Hemmingford prennent connaissance d'une demande de permis pour le 517 Champlain, concernant la zone CV-6, en vertu du PIIA ;
- Attendu que la demande consiste à un agrandissement à l'arrière du bâtiment principal, de refaire la façade du bâtiment et installer une enseigne sur le mur avant ;
- Attendu que les travaux proposés s'harmonisent avec le milieu immédiat et environnant ;
- Attendu la recommandation no CCU2017-002 du comité consultatif d'urbanisme d'approuver la demande de permis consistant à faire un agrandissement, à refaire la façade ainsi que l'installation d'une enseigne ;

En conséquence, il est proposé par Howard Silverman, conseiller, appuyé par Michael Houle, conseiller et résolu unanimement par les conseillers d'approuver la demande de permis consistant à faire un agrandissement, à refaire la façade et installer une enseigne au 517 Champlain et autorise l'émission du permis.

**ADOPTÉE**

2017-02-049

## 9D – DEMANDE DE MODIFICATION DU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT RÉVISÉ

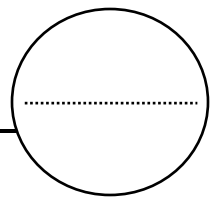
- Considérant qu' une partie du territoire du Canton de Hemmingford vient d'être annexé au territoire du Village de Hemmingford ;
- Considérant que sur cette portion de territoire, la Municipalité désire permettre des usages résidentiels variés d'une densité moyenne d'environ 13 logements à l'hectare, de même que certains usages complémentaires aux usages résidentiels, tels que des bureaux de professionnels dans les résidences ;
- Considérant que l'ensemble du secteur visé sera desservi par les réseaux d'égout et d'aqueduc ;

En conséquence, il est proposé par Normand Lussier, conseiller, appuyé par Lucie Bourdon, conseillère et résolu unanimement par les conseillers de demander à la MRC des Jardins-de-Napierville de procéder à la modification du schéma d'aménagement et de développement révisé.

**ADOPTÉE**



# PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD



2017-02-050

## 10A – LANCEMENT DE L'APPEL DE CANDIDATURE POUR LES POSTES DE COORDONNATEUR ET DE MONITEURS DE CAMP DE JOUR

Il est proposé par Lucie Bourdon, conseiller, appuyé par Howard Silverman, conseiller, et résolu unanimement par les conseillers ce qui suit :

- De faire paraître l'offre d'emploi pour un coordonnateur et 3 moniteurs de camp de jour dans l'infolettre de la municipalité du Village de Hemmingford et de la municipalité du Canton de Hemmingford ainsi que sur leurs sites web;
- Que les membres du comité de pré-sélection pour les postes de coordonnateur et moniteurs soit Mme Amélie Latendresse, Directrice générale et secrétaire-trésorière, et Mme Pascale Giroux, Adjointe directrice général et secrétaire-trésorière ;
- De mandater ledit comité de sélection afin de faire ses recommandations au comité de gestion du personnel ;
- Le comité de gestion du personnel fera sa sélection parmi les candidats retenus par le comité de sélection

**ADOPTÉE**

2017-02-051

## 10B – PROJET AMUSE-BOÎTE – CENTRE RÉCRÉATIF

Considérant que la Municipalité a décidé de participer au projet Amuse-Boîte qui consiste à l'installation d'un coffre à jouet extérieur disponible pour tous les utilisateurs du Centre Récréatif ;

Considérant que la Municipalité doit faire l'achat d'une petite remise en guise de coffre afin de mettre les jouets à l'intérieur ;

En conséquence, il est proposé par Dale Langille, conseiller, appuyé par Normand Lussier, conseiller, et résolu unanimement par les conseillers

- de faire l'achat d'une remise pour le rangement des jouets dans le cadre du projet Amuse-Boîte et ce pour un montant maximale de 400\$ plus les taxes applicables pris à même le compte 02-701-20-520 ;
- De procéder à l'achat du logo pour le projet chez Ventax Graphix pour un montant de 60\$ plus les taxes applicables pris à même le compte 02-701-20-520.

**ADOPTÉE**

2017-02-052

## 10C - BIBLIOTHÈQUE COMMUNAUTAIRE HEMMINGFORD SUBVENTION

Considérant que les bénévoles de la Bibliothèque communautaire de Hemmingford demande, tel que l'an dernier, une subvention afin de rencontrer les frais reliés à l'administration de leur bibliothèque;

Considérant que le nouveau règlement de la bibliothèque offre gratuitement l'adhésion;

Considérant qu'il y aura un manque à gagner d'environ 600\$ suite à ce nouveau règlement;

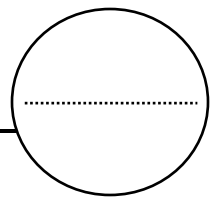
Considérant que la Municipalité offrira une subvention administrative de 1 200\$ par année;

En conséquence, il est proposé par Lucie Bourdon, conseillère, appuyé par Howard Silverman, conseiller et résolu unanimement par les conseillers qu'un montant de 1800\$ soit remis comme subvention administrative à la Bibliothèque communautaire de Hemmingford.

**ADOPTÉE**



# PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD



2017-02-053

## 10D - RÉPARTITION DE 15% POUR LA BIBLIOTHÈQUE COMMUNAUTAIRE HEMMINGFORD

Attendu que selon l'entente avec la CRSBP, la municipalité doit accorder annuellement un budget local d'achat annuel de volumes minimal de 15% de la valeur de la contribution annuelle versée au CRSBP Montérégie et ceci à la Bibliothèque Communautaire de Hemmingford;

Attendu que le montant de base est de 3 869.15\$;

En conséquence, il est proposé par Dale Langille, conseiller et appuyé par Lucie Bourdon, conseillère et résolu unanimement par les conseillers qu'un montant de 580.37\$ soit transmis à la Bibliothèque Communautaire de Hemmingford selon cet engagement.

**ADOPTÉE**

2017-02-054

## AUTORISATION DE PAIEMENT AU COMITÉ DU CENTRE RÉCRÉATIF D'HEMMINGFORD POUR L'INSTALLATION DE JEUX D'EAU PAR L'ENTREPRISE VORTEX

Attendu que la Municipalité du Village de Hemmingford a reçu du Comité du Centre Récréatif de Hemmingford leur résolution numéro 12-12-2016 confirmant l'adjudication du mandat pour la réalisation du projet de jeux d'eau à l'entreprise Vortex;

Attendu qu'il y a été convenu que la Municipalité du Village de Hemmingford accompagne le Comité du Centre Récréatif de Hemmingford pour la réalisation du projet de jeux d'eau;

Attendu que cet accompagnement sera d'ordre monétaire et humain;

Attendu que les modalités d'accompagnement monétaires ont été convenues dans le cadre de la demande d'aide financière au Pacte Rural de la MRC des Jardins-de-Napierville et au programme PIC 150 et que des sommes ont déjà été versées;

Attendu que qu'il a été convenu avec le Comité du Centre Récréatif de Hemmingford et l'entreprise Vortex que les paiements s'effectueraient de la façon suivante, soit un 1<sup>e</sup> versement de 20 000\$ d'ici le 15 février 2017, un 2<sup>e</sup> versement vers le 1<sup>e</sup> mai 2017 équivalent aux coûts des équipements et que le 3<sup>e</sup> et dernier versement qui équivaut aux coûts de l'installation s'effectuera à la fin des travaux, après qu'une inspection et été faite avec tous les intervenants concernés et ce à leurs satisfaction.

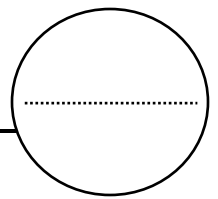
En conséquence, il est proposé par Dale Langille, conseiller, appuyé par Normand Lussier, conseiller et résolu à l'unanimité par les conseillers :

- Que la municipalité du Village de Hemmingford verse au Comité du Centre Récréatif de Hemmingford les sommes convenues pour la réalisation du projet de jeux d'eau et ce en respectant les engagements convenus avec l'entreprise Vortex et ce pour la somme identifiée aux documents de soumission.
- Que le Maire et la direction générale soient autorisés à signer les documents requis.

**ADOPTÉE**



# PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD



## CORRESPONDANCE

2017-02-055

### 11/2A – ARCHIVES HEMMINGFORD – DEMANDE D’EXEMPTION DE TAXE À LA COMMISSION MUNICIPALE DU QUÉBEC

Considérant que les Archives Hemmingford a soumis une demande de reconnaissance aux fins d’exemption de toute taxe foncière à la Commission municipale du Québec ;

Considérant que la Commission municipale du Québec demande à la municipalité son opinion à l’égard de la demande d’exemption de taxe foncière des Archives Hemmingford ;

En conséquence, il est proposé par Lucie Bourdon, conseillère, appuyé par Michael Houle, conseiller, et résolu unanimement par les conseillers d’envoyer une lettre à la Commission municipale du Québec afin d’expliquer pourquoi la Municipalité est en désaccord envers la demande d’exemption de taxe foncière des Archives Hemmingford.

**ADOPTÉE**

2017-02-056

### 11-2D – APPUI À LA DÉMARCHE DE LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS SUR LE PROJET DE LOI N° 106, LOI CONCERNANT LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE 2030 ET MODIFIANT DIVERSES DISPOSITIONS LÉGISLATIVES

Considérant que le 7 juin 2016, le ministre de l’Énergie et des Ressources naturelles, M. Pierre Arcand, rendait public le projet de loi n° 106, Loi concernant la mise en œuvre de la politique énergétique 2030 et modifiant diverses dispositions législatives;

Considérant que les préoccupations les plus souvent soulevées par le milieu municipal, notamment au regard de ses responsabilités en matière d’aménagement du territoire, de sécurité publique et civile, d’environnement et de développement durable portent sur le développement rapide des ressources énergétiques non renouvelables (gaz de schistes, substances minérales, pétrole conventionnel, etc.);

Considérant qu’ il nous apparaît pertinent d’impliquer activement le milieu municipal pour concilier les enjeux environnementaux, sociaux et économiques soulevés par les activités, ce qui n’est pas le cas du projet de loi sur les hydrocarbures;

Considérant que la Fédération québécoise des municipalités (FQM) a présenté à son mémoire à la Commission de l’agriculture, des pêcheries, de l’énergie et des ressources naturelles le 17 août dernier;

Considérant que les recommandations du mémoire de la FQM soulèvent les préoccupations des MRC et les municipalités locales en regard de la protection des pouvoirs des instances municipales en aménagement du territoire, de l’autonomie locale et de la protection de l’environnement et de l’eau;

Considérant qu’ en réponse aux recommandations formulées par la FQM dans son mémoire, le ministre, M. Pierre Arcand a déposé 80 amendements mineurs au projet de loi n° 106 le 29 septembre 2016;

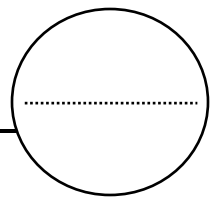
Considérant que le ministre a répondu à certaines demandes formulées par la FQM sans pour autant abolir la présence du développement des hydrocarbures sur l’aménagement du territoire;

Considérant que lors de l’assemblée générale le 1<sup>er</sup> octobre dernier, les membres ont adopté une résolution afin de mobiliser la FQM sur les amendements à apporter au projet de loi sur les hydrocarbures;





# PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD



En conséquence, il est proposé par Dale Langille, conseiller, appuyé par Normand Lussier, conseiller et résolu à l'unanimité par les conseillers :

- D'adopter un moratoire de 5 ans sur l'usage des techniques d'extraction des hydrocarbures non conventionnelles, telles que la fracturation hydraulique et la stimulation des puits à l'acide.
- D'abroger l'article 246 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme qui donne priorité aux permis miniers, gaziers et pétroliers sur les schémas d'aménagement des MRC de même que sur les règlements de zonage et de lotissement des municipalités.
- De demander au gouvernement d'octroyer aux municipalités le pouvoir de déroger aux normes provinciales prévoyant des distances séparatrices entre les installations des sociétés gazières et pétrolières, les sources d'eau potable et les habitations pour imposer des normes plus sévères lorsqu'elles le jugent nécessaire.
- D'appuyer activement et concrètement une vaste campagne du '100\$ pour Solidarité Ristigouche' afin d'aider cette municipalité à se défendre tout en montrant la désapprobation du monde municipal à l'égard des prétentions de corporation, telle que Gastem.
- De transmettre une copie de la présente résolution à M. Pierre Arcand, ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, à M. David Heurtel, ministre du développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques et à M. Richard Lehoux, président de la FQM.

**ADOPTÉ**

**2017-02-057**

## **11-2F-APPUI POUR LA POURSUITE DES INVESTISSEMENTS FAVORISANT UN MODE DE VIE SAIN ET ACTIF : POUR UN QUÉBEC EN SANTÉ.**

- Attendu qu' il est reconnu que le travail sur les environnements favorables à un mode de vie sain est un puissant levier pour améliorer durablement les conditions de vie de l'ensemble de la population.
- Attendu que le contexte social et politique actuel amène une opportunité de premier plan pour appuyer l'implantation d'environnements favorables aux saines habitudes de vie dans les municipalités, dont entre autres, le programme d'infrastructure du gouvernement fédéral dans des projets municipaux.
- Attendu que la politique gouvernementale de prévention en santé, dévoilé le 23 octobre 2016 par le gouvernement du Québec, vise comme objectif que 90% des municipalités de 1000 habitants et plus adoptent des mesures afin d'aménager des communautés favorables à la sécurité et à la mobilité durable, aux saines habitudes de vie ainsi qu'à la qualité de vie de leurs résidents
- Attendu que le milieu municipal est reconnu comme un acteur de premier plan dans la mise en place d'actions, en favorisant notamment l'essor des transports collectifs et actifs, l'aménagement, la disponibilité et l'animation des plateaux sportifs accessibles, la création de jardins communautaires et de parcs, le soutien à l'implantation de marchés publics, l'installation de fontaine d'eau, la mise en place de programmes et de services aux citoyens pour favoriser les saines habitudes de vie, etc.

En conséquence, il est proposé par Dale Langille, conseiller, appuyé par Howard Silverman, conseiller et résolu à l'unanimité par les conseillers :

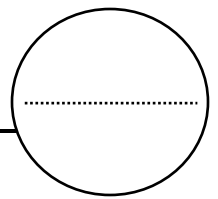
- De signifier notre appui au *Regroupement pour un Québec en santé*. Et, à cet effet, nous demandons au gouvernement du Québec :

1. de poursuivre et d'intensifier les investissements dans la création d'environnement favorables aux saines habitudes de vie tout en favorisant la diminution de la consommation de produits qui nuisent à la santé des Québécois et des québécoise :

- a) par l'augmentation de la taxe sur le tabac contribuant à la diminution du tabagisme ;



# PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD



b) par l'inauguration d'une taxe sur les boissons sucrées contribuant à la diminution de la consommation de sucre ;

2. d'investir les revenus dans la mise en œuvre d'un plan concerté, ambitieux et mobilisateur qui vise la création d'environnement favorables à l'intégration des saines habitudes de vie dans les milieux de vie et le quotidien de toutes les Québécoises et Québécois.

D'acheminer copie de la présente résolution au député M. Stéphane Billette, au ministre des finances, M. Carlos Leitao, à la ministre déléguée à la Réadaptation, à la Protection de la jeunesse, à la santé publique et aux saines habitudes de vie, Mme Lucie Charlebois et au premier ministre, M. Philippe Couillard.

**ADOPTÉE**

2017-02-058

## 11-3A - BOURSES POUR FINISSANT – ÉCOLE SECONDAIRE CVR ET ÉCOLES SECONDAIRES LOUIS-CYR

Considérant que les enfants anglophones de notre territoire vont à l'école CVR et que les enfants francophones vont à l'école secondaire Louis-Cyr ;

Considérant qu' il est important de continuer à reconnaître les efforts de nos enfants;

En conséquence, il est proposé par Normand Lussier, conseiller, appuyé par Michael Houle, conseiller, et résolu unanimement par les conseillers :

- Qu'un montant de \$100.00 soit accordé à l'École Chateauguay Valley regional (CVR Educational Foundation) ainsi qu'à l'École secondaire Louis-Cyr pour la remise des bourses en reconnaissance des efforts des enfants.
- Que Monsieur le maire Drew Somerville soit nommé pour la remise de ces bourses le samedi 17 juin 2017 pour l'école CVR ainsi que le mercredi 21 juin 2017 pour l'école Louis-Cyr.

**ADOPTÉE**

2017-02-059

## 11/ 3B - BULLETIN COMMUNAUTAIRE INFO HEMMINGFORD – SYSTÈME DE COMMUNICATION À L'INTÉRIEUR DE LA COMMUNAUTÉ – APPUI FINANCIER

Considérant que le Comité de citoyens de Hemmingford pour un développement durable maintenant connu sous le nom officiel « Bulletin communautaire Info Hemmingford » présente une demande d'aide financière pour continuer le bulletin communautaire « Info Hemmingford » qui a remporté un vif succès auprès de la population en général durant l'année 2016 et antérieures;

Considérant que la municipalité du Village a subventionné ce bulletin en 2016 au montant de 600\$ pour 6 bulletins soit un montant de 100\$ par bulletin;

Considérant que le mandat et la mission proposés par le Bulletin communautaire Info Hemmingford s'avèrent pour le bénéfice des citoyens du Village et du Canton de Hemmingford;

En conséquence, il est proposé par Dale Langille, conseiller, appuyé par Normand Lussier, conseiller et résolu à l'unanimité par les conseillers qu'un montant de 600 \$ soit accordé à titre d'aide financière pour ce bulletin local, tel que prévu au budget de 2017.

**ADOPTÉE**

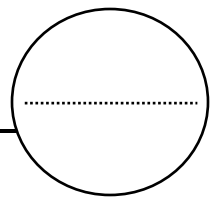
## QUESTIONS DIVERSES

2017-02-060

## 12A- CONTRE - OFFRE D'ACHAT – GARAGE MUNICIPAL



# PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD



Considérant que la Municipalité a fait une offre d'achat à M. Issam Khouzam pour l'achat de son entrepôt situé sur le lot 5 367 228 au montant de 110 000\$ (résolution #2017-01-016) ;

Considérant que Monsieur Issam Khouzam a refusé notre offre d'achat ;

En conséquence, il est proposé par Michael Houle, conseiller, appuyé par Normand Lussier, conseiller, et résolu unanimement par les conseillers :

- De mandater la directrice générale pour effectuer une contre-offre d'achat au montant de 120 000\$ à Monsieur Issam Khouzam pour l'achat de l'entrepôt ;

- Que Monsieur Drew Somerville, maire ou son représentant et Mme Amélie Latendresse, Directrice générale et secrétaire-trésorière sont autorisés au nom de la municipalité à signer tout document officiel concernant ledit projet.

- Que cette offre d'achat est valable conditionnellement à l'obtention d'une servitude pour l'accès à la propriété et l'obtention d'un emprunt par la Municipalité du Village de Hemmingford.

**ADOPTÉE**

2017-02-061

## 12B- CHANGEMENT DE FOURNISSEURS DE SERVICE TÉLÉPHONIQUE ET INTERNET ET ACHAT D'UN SYSTÈME DE TÉLÉPHONIE

Considérant que la Municipalité a demandé des soumissions à Bell pour les services de téléphonie et d'internet ;

Considérant que le retour avec le fournisseurs Bell pourrait offrir un crédit d'environ 400\$ pour l'ensemble du réseau de téléphonie et d'internet de la Municipalité ;

Considérant que la Municipalité économiserait environ 55\$ par mois pour effectuer un retour chez Bell avec une entente de 3 ans ;

Considérant que la Municipalité avait fait des demandes de soumissions à deux fournisseurs de système de téléphonie dont les prix sont les suivants :

Téléphonie 2000 :	4 837.00\$
Bell :	3 471.87\$

En conséquence, il est proposé par Normand Lussier, conseiller, appuyé par Lucie Bourdon, conseillère et résolu à l'unanimité par les conseillers :

- D'envoyer un préavis à Déry Télécom les informant que nous mettons un terme à notre entente de service avec eux ;

- De conclure une attente de 3 ans avec Bell pour l'ensemble des services de téléphonie et d'internet de la Municipalité ;

- De procéder à l'achat du système de téléphonie de Bell pour un montant de 3 471.87\$ plus les taxes applicables.

**ADOPTÉE**

2017-02-062

## 12C - DÉMISSION CONSEILLÈRE NUMÉRO 2 – TINA CALVARESE

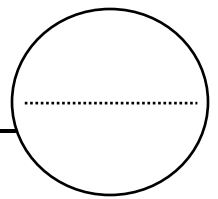
Considérant que la conseillère, Madame Tina Calvarese, a remis sa démission en date au poste de conseillère municipale le mardi 7 février 2017 à la directrice générale ;

Considérant que les élections générales ont lieu en novembre 2017 ;

Considérant que l'article 337 de la Loi sur les élections et référendums qui stipule :



# PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD



*« La vacance d'un poste de conseiller constatée dans les 12 mois qui précèdent le jour fixé pour le scrutin de la prochaine élection générale et dont le conseil n'a pas décrété le comblement par une élection partielle n'est comblée que lors de cette élection générale. »*

En conséquence, il est proposé par Normand Lussier, conseiller, appuyé par Michael Houle, conseiller, et résolu unanimement par les conseillers que le conseil municipal accepte la démission de Mme Tina Calvarese au siège no. 2 et la remercie pour les années de travail au sein du conseil municipal du Village de Hemmingford.

**ADOPTÉE**

**2017-02-063**

## **13 - ADOPTION DE LA LISTE DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER AU 7 FÉVRIER 2017**

Mme Amélie Latendresse, directrice générale et secrétaire-trésorière, dépose la liste des comptes payés et à payer au 10 janvier 2017. Il est proposé par Normand Lussier, conseiller, appuyé par Dale Langille, conseiller, et résolu unanimement par les conseillers que les comptes payés du 11 janvier au 07 février 2017 soient acceptés au montant de 54 888.20\$ incluant les salaires et que les comptes à payer en date du 07 février 2017 soient payés au montant de 12 337.16\$.

**ADOPTÉE**

## **PÉRIODE DE QUESTION**

Aucun citoyen présent à l'assemblée.

**2017-02-064**

## **LEVÉE DE LA SÉANCE**

La séance est levée à 20h17 sur une proposition de Normand Lussier, conseiller, appuyé par Howard Silverman, conseiller, et ce résolu unanimement.

**ADOPTÉE**

\_\_\_\_\_  
Drew Somerville, Maire  
Maire.

\_\_\_\_\_  
Amélie Latendresse  
Directrice générale et Secr.-très.

Je, Drew Somerville, maire de la Municipalité du Village de Hemmingford, signe pour approbation, toutes les résolutions adoptées à la séance ordinaire tenue le 7 février 2017.

---

---